

A Québec, les médecins devront s'adresser au Bureau local d'Hygiène, à l'Hôtel de Ville. Les médecins de la campagne pourront correspondre avec le Conseil d'Hygiène de la Province, soit directement, soit par l'entremise du secrétaire-trésorier.

Enfin, chaque médecin devra remplir la formule suivante, afin de permettre au Conseil d'étudier complètement la question :

CONSEIL D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

76, rue St-Gabriel, Montréal.

SÉRO DIAGNOSTIC DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE,

DATE.....Heure.....

{ Nom du Patient.....Sexe.....Age.....

{ Résidence : No.....Rue.....

Médecin.....Adresse.....Téléphone.....

Période de la maladie.....A-t-on déjà envoyé un échantillon ?.....

Dites si les symptômes suivants se sont présentés : { Diarrhée Fièvre..... { Léger.....
 { Tympanite Délire..... Cas } Ordinaire.. ...
 { Hémorragie..... Taches rosées... } Sévère

Opinion du Médecin sur la nature probable de la maladie.....

Indiquez l'origine probable de l'infection.....

On voit qu'en fait de progrès hygiéniques et médical, le Conseil d'Hygiène de la Province ne reste pas en arrière. Nous sommes heureux aujourd'hui d'avoir à le féliciter d'être le premier Conseil provincial qui fasse faire un pas de plus à cette question nouvelle du séro-diagnostic et la mette au service de la profession médicale en général. Nous avions le diagnostic certain de la diphtérie et de la tuberculose ; ajoutons-y celui de la fièvre typhoïde.

Le Dr Laurent n'est pas satisfait du rapport de l'assemblée des gouverneurs que nous avons publié dans notre livraison du mois d'août, comme le prouve sa lettre parue dans "La Clinique." Chercher à tourner quelqu'un en ridicule peut être un moyen excellent de détourner la discussion, quand elle devient dangereuse pour les intérêts, mais nous rappellerons au Dr. Laurent que les injures ne sont pas des arguments. Quant à l'article cité dans la lettre, ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas le comprendre ce sont précisément les membres du Bureau des Gouverneurs à qui, comme nous le dit le Dr Laurent, de nombreux médecins ont demandé de vouloir bien se laisser élire. Il est certain que pour ces messieurs, la procuration, c'est du pain bénit.